



DÉCLASSEMENT DE **L'AUTOROUTE A6**

Livre blanc

FÉVRIER 2019

SOMMAIRE



4-5

Diagnostic



6-8

Concertation



9-12

Étude de l'École Centrale



13-18

10 bons choix pour Écully

Directeur de la publication :
Yves-Marie UHLRICH
Rédaction : Ville d'Écully
Crédit photos : Ville d'Écully,
Philippe Reach architecte,
Google, Métropole de Lyon.
Mise en page : Ema Design
Impression : Imprimerie
Faurite

Livre blanc, édité par la Ville d'Écully
CS80212 - 69134 Écully Cedex
Tél. : 04 72 18 10 00
www.ecully.fr



Tirage : 10 000 exemplaires
Imprimé sur papier certifié
PEFC (papier issu de forêts
gérées durablement).



ÉDITO

Le déclassement de l'autoroute A6 constitue un enjeu déterminant pour l'avenir de notre commune.



Yves-Marie UHLRICH
Maire d'Écully
Conseiller Régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Si, à l'origine, l'autoroute était synonyme de modernité et de progrès, force est de reconnaître que les nuisances qu'elle a entraînées ont très rapidement terni son image. Un tiers de la population éculloise subit directement le bruit et la pollution dus au passage incessant des véhicules.

Face aux enjeux de ce dossier, dès l'annonce du déclassement de l'autoroute par l'État en 2016, nous nous sommes mobilisés afin d'étudier des solutions concrètes et réalistes pour notre commune et les proposer à la Métropole, collectivité en charge du futur Boulevard urbain.

L'objectif de notre démarche étant de se réapproprier les espaces bordant l'ancienne autoroute, diminuer les nuisances pour les riverains, tout en assurant une circulation apaisée.

En deux ans, nous avons organisé 5 réunions publiques, consulté la population en continu par la mise en place d'outils de communication spécifiques, recruté un chef de projet ayant la mission de travailler de concert avec la Métropole et confié à l'École Centrale, réputée pour le haut niveau de ses enseignants et chercheurs, une étude d'impact en acoustique, pollution et report de circulation.

La synthèse de ce long travail nous a amenés à présenter « 10 bons choix » pour notre ville. Ils sont gravés dans ce Livre Blanc. Ils témoignent de notre engagement à préserver la qualité de vie de notre commune et de ses habitants.

Parce que nous aimons Écully, nous voulons qu'elle bénéficie des meilleurs aménagements dans ce projet de requalification du Boulevard urbain.



DIAGNOSTIC



115 000 véhicules par jour sur l'A6 à Écully



Le trafic routier sur l'autoroute A6 à Écully est très dense. 115 000 véhicules y circulent en moyenne chaque jour, un trafic supérieur à celui qui passe par l'A7 à Confluence. Les nuisances de la circulation sont davantage ressenties en été : fenêtres ouvertes, présence en extérieur, sur les balcons...

Or, même pendant les vacances, le trafic baisse très peu : plus de 102 000 véhicules par jour au mois d'août !

Le transit sur l'A6-A7, c'est-à-dire les véhicules qui ne font que traverser Lyon, est estimé à seulement 15% du trafic total.

Sources : Direction interdépartementale des Routes - Centre-Est, 2016 et Métropole de Lyon

Une voirie locale surchargée

De son passé rural, la ville d'Écully a hérité d'un réseau routier faiblement maillé et inadapté à l'intensité de la circulation moderne. Les petits chemins d'Écully peinent aujourd'hui à absorber l'augmentation du trafic automobile, liée notamment à la poussée démographique de l'Ouest lyonnais.

La route de Champagne, l'avenue du Bon Pasteur et le carrefour Valvert-Franklin Roosevelt sont parmi les axes les plus chargés : près de 13 000 véhicules par jour sur la route de Champagne, 20 000 au niveau du centre commercial Écully Grand Ouest* par le tunnel du Bon Pasteur.

La requalification de l'autoroute A6 risque de rendre l'itinéraire par Écully plus attractif. Des augmentations de trafic de l'ordre de 60% pourraient se produire dans le centre-ville si aucune action n'est prise pour concurrencer la voiture individuelle (transports en commun, train, aménagements cyclables...)**.

* Source : Métropole de Lyon ** Source : École Centrale de Lyon, 2018

La Route de Champagne, une voie à la circulation déjà dense.



L'échangeur du Pérollier : 8 hectares d'emprise autoroutière en centre-ville

L'emprise de l'échangeur du Pérollier est très importante, et équivaut à plus de 10 stades de football !

L'échangeur présente un schéma « en trèfle » au cœur de quartiers résidentiels en cours de requalification (la Duchère, les Sources, le Pérollier).

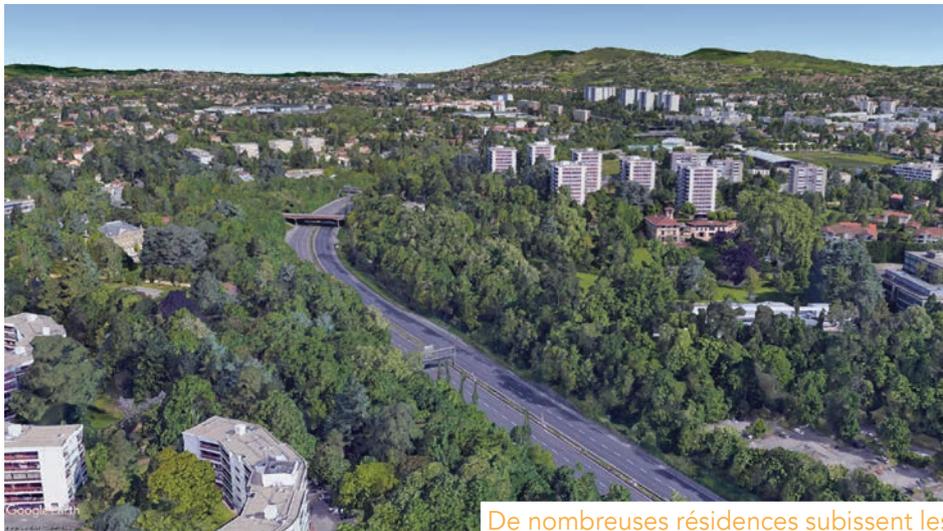
C'est actuellement un passage dangereux ou peu accessible aux piétons et aux cyclistes, imposant pour beaucoup d'habitants d'avoir recours à la voiture.

Les automobilistes et les bus sont eux aussi pénalisés par cet échangeur. Certains itinéraires sont aujourd'hui impossibles, comme l'itinéraire Sauvegarde-Champagne. Les véhicules doivent passer par le chemin des Cerisiers, une rue étroite inadaptée à une circulation automobile dense.

10 000 étudiants sur le Campus Lyon Ouest-Écully

Le Campus Lyon Ouest-Écully accueille, au sein des différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche, 10 000 étudiants et près de 2 000 enseignants et personnels.

Pourtant, le Campus n'est desservi par aucune ligne forte du réseau TCL, la ligne C6 s'arrêtant en amont, au Pérollier. Les lignes 4, 3 et 55, qui desservent le Campus, souffrent de la congestion routière caractéristique de l'Ouest lyonnais, en l'absence de couloir réservé.



De nombreuses résidences subissent les nuisances de l'autoroute. Au premier plan Le Joli Mai, au second plan à droite Le Parc de Chalin et au loin les immeubles des Sources et du Pérollier

6 000 Écullois subissent les nuisances de l'A6



6 000 habitants sont impactés par le bruit à Écully, soit un tiers de la population communale, et 15% sont touchés par la pollution de l'air.

La ville d'Écully est ainsi la commune qui subit le plus les nuisances de l'autoroute après Lyon. En particulier la résidence Parc de Chalin, Le Joli Mai, la résidence du Parc, Les Sources-Pérollier...

Les riverains des axes de report, comme la route de Champagne, subissent également le bruit et la pollution du transit métropolitain et national.

Le train, un mode sous-valorisé



L'option « train » est attractive comparée à d'autres moyens de transports. Pourtant, il passe chaque jour autant de véhicules sur l'autoroute A6 que de voyageurs par la Gare d'Écully-la-Demi-Lune, en un an !

Bien que la fréquentation de cette gare importante pour l'Ouest lyonnais augmente de manière exponentielle (+14% entre 2014 et 2015, +24% entre 2015 et 2016), elle reste bien en deçà de son potentiel.

La Gare d'Écully-la-Demi-Lune est desservie par deux lignes de tram-train en provenance de Brignais et Sain-Bel. Ils offrent des fréquences très solides (un train toutes les 15 à 30 minutes) et affichaient en 2016 un taux de ponctualité de 98%.

Une troisième ligne est en attente de revitalisation : la ligne Saint-Paul-Lozanne, parallèle à l'autoroute A6... Une opportunité pour diminuer le trafic sur le futur Boulevard urbain.



Train en gare d'Écully-la Demi-Lune



CONCERTATION

2016-2018 : LE TEMPS DE LA CONCERTATION

Lorsque le Président de la Métropole de Lyon annonce en février 2016 la possibilité d'un déclassé de l'autoroute A6/A7, la municipalité d'Écully, consciente des enjeux du déclassé pour la commune, décide de se saisir du dossier et d'organiser dès l'automne une grande concertation auprès de la population.



15 NOVEMBRE 2016

1^{ère} Réunion publique

Plus de 500 personnes viennent échanger sur le projet de déclassé de l'autoroute A6.

Elles expriment leur intérêt pour ce dossier, mais aussi leurs interrogations quant aux risques d'engorgement de la circulation, sans voies de contournement adaptées.

Le Maire invite les Écullois à s'associer au travail de la municipalité, afin de défendre au mieux les intérêts de la commune auprès de la Métropole, maître d'ouvrage du projet.

DÉCEMBRE 2016

Création de 3 groupes de travail

Trois groupes de travail sont mis en place, composés d'élus et d'Écullois. Chaque groupe se réunit chaque trimestre pour faire des propositions sur les différentes thématiques, sous la direction d'un élu référent :

- **Relier les quartiers** : élu référent, Aimery Fustier, adjoint à l'Urbanisme
- **Améliorer l'environnement** : élu référent, Érick Roizard, adjoint à la Qualité de vie
- **Relier les villes** : élue référente, Agnès Gardon-Chemain, conseillère métropolitaine.

Ce temps de dialogue privilégié permet d'identifier différentes problématiques : bruit, pollution, points noirs autoroutiers, axes de report de transit, offre de transports en commun, circulations piétonne et cycliste, accès aux gares ferroviaires...



DE L'AUTOROUTE...



AU BOULEVARD URBAIN



Christophe Ecully, Maire d'Écully.

Avec le déclassement de l'autoroute et la transformation en boulevard urbain, l'EMA a été une « bonne surprise » pour Écully.

Il y a près de 40 ans, le tracé et le rôle de l'autoroute ont été définis par le plan de l'autoroute A6. Le programme d'urbanisme était simple : un axe de progrès. Mais il a été constaté que les nuisances acoustiques et les impacts visuels étaient un problème. Elles ont entraîné la mise en place de zones de protection acoustique, des plantations d'arbres, des murs de protection, etc.

La transformation de l'autoroute A6 en boulevard urbain est une chance pour Écully. Le tracé de l'autoroute est toujours là, mais il a été transformé en boulevard urbain. Cela permet de réduire les nuisances acoustiques et visuelles, et de créer un espace public de qualité. C'est pour nous une véritable fierté de voir ce projet passer de la théorie à la réalité. Les experts nationaux de l'École Centrale de Chalon, de retour dans notre ville, ont été très positifs à l'égard de ce projet.

Cette exposition vous présente les enjeux de ce projet de boulevard urbain. Elle vous permet de participer à la concertation et de donner votre avis. Elle est ouverte à tous. Merci à tous pour votre intérêt.



DÉCLASSEMENT DE L'AUTOROUTE A6

NOVEMBRE 2016 À AVRIL 2017

Exposition itinérante

Cette exposition rappelle l'histoire du vallon du Chalin, les étapes de la construction de l'autoroute A6, les premières études démontrant les nuisances de l'autoroute et proposant des solutions, les enjeux actuels du déclassement...

L'exposition a été présentée lors des réunions publiques, mais aussi dans différents lieux et quartiers de la commune pour apporter l'information au plus près des habitants. À cette occasion, une urne a été mise à la disposition des Écullois afin de recueillir leurs avis et propositions.

➤ Une adresse électronique dédiée, [declassementA6@ville-ecully](mailto:declassementA6@ville-ecully.fr) a été créée. Elle est encore active.

23 MAI 2017

Réunion d'étape

Une réunion de travail a permis des échanges entre les représentants des conseils syndicaux de copropriétés ou des locataires résidant en proximité de l'autoroute, les membres des groupes de travail et l'ensemble des élus du Conseil municipal.

25 AVRIL 2018

Réunion d'étape

Une nouvelle réunion de travail, ouverte à tous, a permis aux élus de faire un point sur le dossier et de présenter les axes de travail de l'étude urbanistique, acoustique et environnementale commandée par la ville à l'École Centrale.



14 NOVEMBRE 2017

2^{ème} Réunion publique

Cette réunion a permis de faire un bilan de la concertation menée en 2017 avec les Écullois et de préciser l'avancement du projet.

Les Écullois se montrent favorables à la requalification de l'autoroute A6, mais expriment des inquiétudes sur le projet de la Métropole et sa capacité à résorber les nuisances de la circulation à Écully. Ligne de bus expresse qui ne ferait pas d'arrêts à Écully, parc-relais à Porte de Lyon de 150 places seulement..

Les Écullois demandent un véritable Contournement ouest de l'agglomération lyonnaise qui réponde aux objectifs métropolitains.

7 NOVEMBRE 2018

3^{ème} Réunion publique

Salle comble pour cette troisième réunion de présentation des résultats de l'étude scientifique de l'École Centrale et dernière occasion pour les Écullois de s'exprimer avant la publication d'un Livre Blanc.

Les élus présentent « 10 bons choix » pour Écully : réduire les nuisances de la circulation, renforcer l'offre de transports, fluidifier les déplacements, améliorer le cadre de vie..

Ces demandes s'appuient sur les enjeux identifiés pendant la concertation avec les Écullois et sur les études techniques menées en partenariat avec l'École Centrale.

CONCERTATION



CONTRIBUTIONS DES RÉSIDENCES

Le maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants, des présidents et membres de syndicats de copropriété des principales résidences riveraines de l'autoroute courant 2018, pour écouter leurs doléances et leurs suggestions. Nous les remercions pour leur participation et leurs contributions. En voici quelques extraits.

RÉSIDENTE DU PARC

- La Métropole doit **proposer des solutions alternatives crédibles** pour encourager une mobilité dite durable, alors que les épisodes de pollution liés aux particules fines semblent se multiplier.
- **Créer des pistes cyclables** : entre Dardilly/Limonest et Écully et entre la zone de Techlid et les quais de Saône pour rejoindre Lyon. [...]

LE PARC DE CHALIN

- **Réduire la vitesse à 50km/h** (pour limiter le bruit et la pollution de l'air).
- **Prévoir des enrobés acoustiques.**
- **Mettre en place des radars de tronçons.**
- **Interdire la circulation des poids lourds la nuit.**
- **Réduire le trafic en passant le Boulevard urbain à 2x2 voies** pour les véhicules, plus une voie réservée aux bus.

LE JOLI MAI

- **Réduire les nuisances sonores** grâce à des ouvrages de protection acoustique (couverture du Boulevard urbain, damier phonique, etc.) et des revêtements de chaussée silencieux.
- **Mettre en place des dispositifs de contrôle automatique** en amont d'Écully pour verbaliser les véhicules en transit sur le Boulevard urbain.

LES CHARMILLES

- **Laisser à chacun la liberté de son moyen de transport.**
- **Proposer des transports en commun attractifs** : bus à étage, fréquence importante en début et fin de journée, tarifs attractifs.
- **Miser sur les progrès technologiques pour fluidifier la circulation** : régulation du trafic routier et des feux de signalisation à partir des données des GPS, développement du télétravail...

LES ROSETIÈRES

- **Proposer un accès rapide au centre-ville**, aux communes alentours et aux gares SNCF par des transports en commun efficaces utilisant l'ex autoroute A6.
- **Étendre les parkings relais** à d'autres lieux que la Porte de Lyon.
- **Couvrir l'autoroute pour diminuer les nuisances sonores.**
- **Prévoir des accès piétons et cyclables** pour relier le centre d'Écully aux arrêts de bus sur le Boulevard urbain.

LE RÉCAMIER

- **Boucler rapidement le boulevard périphérique** [Anneau des sciences].
- **Renforcer les transports en commun**, en améliorant notamment la desserte de la Porte de Lyon, d'Écully et des communes extérieures (Craponne, Charbonnières...) et en créant des lignes qui évitent la ville-centre.

LES SÉQUOIAS

- **Renforcer le Contournement Est de Lyon**, déjà saturé aujourd'hui, et l'achever dans sa partie sud.
- **Réaliser un Contournement Ouest de l'agglomération lyonnaise.**
- **Prévoir des parkings relais de grande capacité**, notamment au Pérolier.
- **Créer des arrêts de bus** sur le Boulevard urbain à Écully.



LES SOURCES - LE PÉROLIER

Les habitants réclament depuis longtemps :

- **la couverture de l'autoroute.**
- **La restauration d'un lien inter-quartiers** grâce à un pont routier.
- **Des aménagements visant à l'amélioration du cadre de vie** (lutte contre le bruit, la pollution).



ÉTUDE DE L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON



UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE À L'APPUI DE NOS RÉFLEXIONS

Entre 2017 et 2018, l'École Centrale de Lyon a élaboré, à la demande de la Ville, une étude d'impact du projet de requalification de l'autoroute A6-A7.

Cette étude urbanistique, acoustique et environnementale a permis de baser les réflexions des élus et leurs propositions sur des données scientifiques précises.

Sous la direction de Lionel Soulhac, Directeur adjoint du Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique de l'École Centrale de Lyon, une quinzaine d'étudiants ont ainsi travaillé sur deux thématiques :

- Simulation de l'évolution du trafic et de l'impact sur la qualité de l'air.
- Étude de l'impact acoustique, propositions de solutions contre les nuisances sonores et d'aménagements de l'espace.

Ce travail a conduit à l'élaboration d'un rapport dont les conclusions ont été présentées lors de la réunion publique du 7 novembre 2018 à Écully devant plus de 350 personnes.



Des étudiants de l'École Centrale sont venus présenter un point d'étape de leur étude, courant 2018, lors d'une réunion publique en mairie.

15 élèves-ingénieurs de l'École Centrale de Lyon ont travaillé pendant un an sur différentes problématiques liées au déclassement et à la requalification de l'autoroute A6 dans la traversée d'Écully.

En utilisant des logiciels de simulation (PTV Visum, SIRANE, Soundplan), les étudiants ont pu prédire l'évolution du trafic routier, de la pollution atmosphérique et du bruit à proximité de l'autoroute et dans les différents quartiers d'Écully.

Ils ont également proposé des scénarios d'aménagement, ainsi que des solutions permettant de diminuer les nuisances sonores.

Lionel SOULHAC

Directeur adjoint du Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique à l'École Centrale





ÉTUDE DE L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Évolution du trafic

L'étude confirme tout d'abord un risque **de report de trafic** dans le cadre de la requalification de l'autoroute A6. En effet, la diminution de la vitesse maximale autorisée à 70 km/h sur le futur Boulevard urbain, ainsi que la création d'une voie réservée au covoiturage et aux véhicules électriques, contribueront à rendre moins attractif cet itinéraire pour une partie des automobilistes. Ces derniers auront alors tendance à se reporter sur des voies urbaines encore relativement fluides comme la route de Champagne à Écully, la D307/Route de Paris à Charbonnières, ou encore la D306 à Champagne.

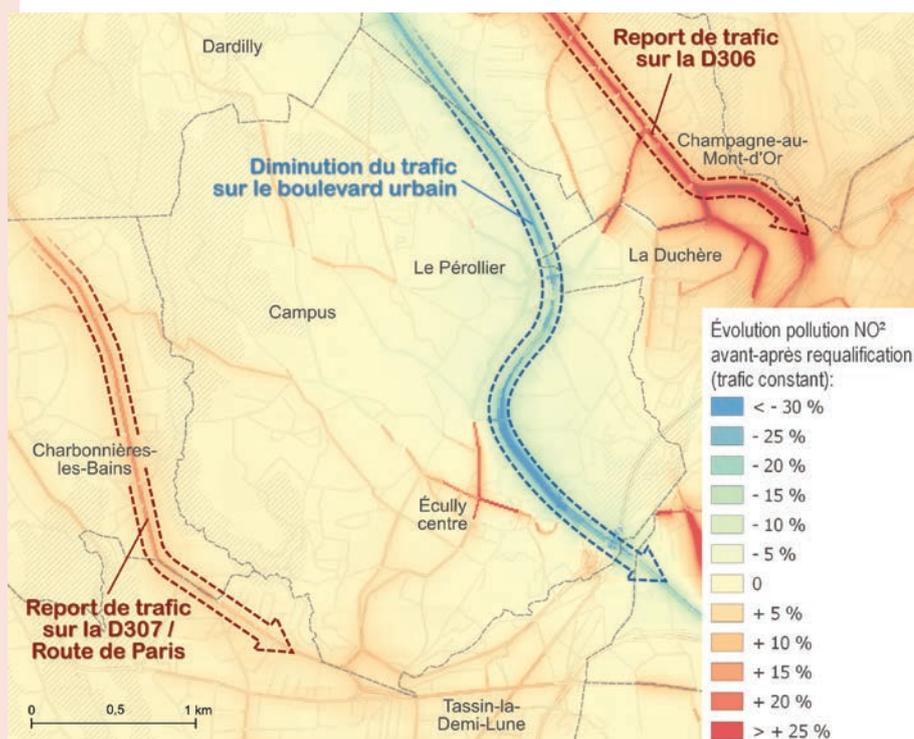
La baisse du trafic sur l'A6 risque donc de s'accompagner d'une augmentation de la circulation sur la voirie locale.

Impact sur la qualité de l'air

Malgré une certaine **amélioration de la qualité de l'air autour du Boulevard urbain**, l'exposition à la pollution au dioxyde d'azote (NO²) pourrait s'accroître dans le centre d'Écully et de Champagne-au-Mont-d'Or, ainsi que dans les secteurs du Valvert et de Gorge de Loup/Valmy. Si le trafic n'évolue pas à la baisse, des augmentations de la concentration en NO² sont à prévoir sur l'avenue Édouard Aynard, le boulevard du Valvert ou encore l'avenue Franklin Roosevelt.

Plusieurs scénarios, plus ou moins optimistes quant à l'évolution de la mobilité dans la métropole lyonnaise, permettent de nuancer ces constats. Ainsi, si la baisse de l'usage de la voiture individuelle se poursuit, voire s'accélère, on pourrait voir le trafic diminuer dans l'ensemble de la commune d'Écully et l'Ouest lyonnais. Cette diminution du trafic permettrait d'atteindre une qualité de l'air satisfaisante dans la plupart des quartiers et de stabiliser la situation dans le centre d'Écully. Cette baisse de l'usage de la voiture individuelle ne sera possible toutefois qu'avec un développement des transports en commun, du covoiturage et des mobilités actives (marche, vélo).

Enfin, certains secteurs comme le centre-ville d'Écully, la D306 et la D307, verraient le trafic augmenter dans tous les scénarios si aucune mesure n'est prise pour dissuader les reports de trafic sur ces axes.



Simulation d'évolution du trafic et ses conséquences sur la qualité de l'air (après le déclassement de l'A6 et dans un scénario de trafic automobile constant).

Impact sur le bruit

En matière de bruit, l'étude identifie plusieurs « points noirs » sur la commune : le quartier des Sources-Pérollier, ainsi que la résidence du Parc (dans le centre-ville), sont les plus touchés avec plus de 65 dB en moyenne. Un bruit de fond permanent qui empêche les riverains d'ouvrir les fenêtres en été, perturbe le sommeil ou encore la vie en extérieur... Le rapport propose donc des solutions techniques pour réduire le bruit et évalue leur efficacité.



Des mesures de bruit ont été faites par les étudiants, comme ici sur les toits d'un immeuble des Sources.

Mesures de bruit relevées en différents points d'Écully

| PÉRIODE | VALEUR LIMITE* | RÉSIDENCE DU PARC | MAIRIE | QUARTIER DES SOURCES |
|---------|----------------|-------------------|---------|----------------------|
| JOUR | - | 69 dB | 54 dB | 69 dB |
| SOIR | - | 66 dB | 51 dB | 67 dB |
| NUIT | 62 dB | 68 dB | 49 dB | 63 dB |
| MOYENNE | 68 dB | 68.8 dB | 56.4 dB | 71.3 dB |

*Valeurs limites acoustiques caractérisant un Point Noir Bruit dans le Plan de prévention du bruit dans l'environnement - Préfecture du Rhône, arrêté ministériel du 4 avril 2006

Sensations sonores usuelles pour différents niveaux sonores

| NIVEAUX SONORE EN DB | SENSATION SONORE | EXEMPLES |
|----------------------|--|---|
| 130-140 | Douleur, seuil intolérable | - |
| 110-120 | Désagréable | Réacteur d'avion à 10 mètres |
| 90-100 | Seuil lésionnel si exposition supérieure à 8h/jour | Atelier mécanique Marteau piqueur |
| 70-80 | Fort | Rue bruyante Hall de gare |
| 50-60 | Modéré | Bureau Parole normale |
| 30-40 | Jugé calme si on est actif | Appartement tranquille Bureau calme |
| 10-20 | Très calme | Studio enregistrement Laboratoire acoustique |
| 0 | Silence inhabituel | Seuil d'audibilité |



■ L'étude de l'École Centrale explique aussi que la baisse d'intensité sonore de la source de bruit n'entraîne pas une baisse identique du niveau d'intensité sonore perçue, mesuré en décibels (dB). Ainsi, diviser le trafic routier par deux n'entraîne pas une division par deux du bruit, mais une baisse de 3 dB.



ÉTUDE DE L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON



LES PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT



La végétalisation du futur Boulevard urbain peut avoir une influence sur la lutte contre le bruit et contre la pollution de l'air.

La végétalisation et la reconquête des abords de l'ex-autoroute

En matière d'aménagements, l'étude de l'École Centrale plaide pour une requalification ambitieuse de l'ex-autoroute A6 sur toute la traversée d'agglomération. Au-delà d'une meilleure intégration paysagère de l'infrastructure, la végétalisation du terre-plein central et des bas-côtés aura un effet non négligeable sur la réduction du bruit et des polluants.

La reconquête de l'échangeur du Pérolier est également un point majeur de la requalification selon l'étude. Il est recommandé de simplifier le plan de circulation, d'ouvrir de nouveaux itinéraires et pourquoi pas de fermer un autopont à la circulation pour en faire un « pont végétalisé » réservé aux piétons et aux cyclistes.



Des revêtements acoustiques peuvent limiter le bruit dans des zones de fort passage. Sur notre photo, expérimentation dans le Val de Marne.

Des aménagements pour lutter contre le bruit

Afin de lutter contre les nuisances sonores, l'étude a évalué l'impact de différentes mesures : réduction du trafic, baisse de la vitesse, ouvrages de protection, évolution du parc automobile... Selon les simulations réalisées, l'abaissement de la vitesse maximale autorisée à 70 km/h et une diminution du trafic de 30% auront un impact certain mais limité sur le bruit (-3 dB).

Des ouvrages de protection seraient donc nécessaires pour atteindre des niveaux acceptables pour les riverains. L'étude s'inspire ici de solutions classiques (couverture, mur anti-bruit végétalisé...) et plus innovantes, comme les damiers phoniques et les revêtements acoustiques expérimentés avec succès notamment en Île-de-France. Ces mesures combinées permettraient d'atteindre une baisse des niveaux sonores de 6 à 9 dB.

10 BONS CHOIX POUR ÉCULLY



Le déclassement de l'autoroute A6 est une chance pour Écully : c'est l'opportunité de résorber les nuisances de cette infrastructure qui coupe notre commune en deux. L'occasion aussi d'améliorer la desserte des quartiers, de créer un cadre de vie plus agréable et propice à des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

Mais le projet de requalification porté par la Métropole de Lyon comporte aussi des risques. En l'absence de mesures fortes en faveur des alternatives à la voiture individuelle, une partie du trafic de l'ex-autoroute A6 se reportera sur les quartiers d'Écully, en particulier le centre-ville. L'étude que la Ville a confiée à l'École Centrale de Lyon a permis de mesurer ce risque et de le quantifier.

À l'inverse, d'autres scénarios permettent d'envisager un avenir serein avec un Boulevard urbain apaisé et des reports de trafic négligeables. Pour atteindre cet objectif, la Ville d'Écully a retenu dix bons choix, issus de la concertation avec les Écullois et basés notamment sur un développement ambitieux des transports en commun à l'échelle de l'agglomération, une requalification sérieuse de l'ex-A6 et des transports véritablement métropolitains qui bénéficient à toutes les communes de l'agglomération et pas seulement à sa ville-centre.



Exemple d'aménagement anti-bruit existant, les damiers phoniques en couverture de l'A86 à Vélizy (78)

Proposition 1

Réduire le bruit de l'autoroute

Des solutions existent pour réduire efficacement les nuisances subies par les riverains de l'autoroute A6 (bruit, pollution) : ouvrages de protection, revêtements de chaussée innovants, réduction du trafic, végétalisation du terre-plein et des abords... La plupart sont déjà appliquées dans d'autres métropoles européennes, et notamment à Paris pour les riverains du périphérique.

La Métropole de Lyon doit renforcer ses efforts pour résorber les « points noirs bruit » à Écully à l'occasion de l'aménagement du futur Boulevard urbain. La Ville d'Écully demande donc que soit étudiée la mise en place d'un revêtement acoustique et d'ouvrages de protection afin de diminuer les nuisances du trafic :

- Damiers phoniques,
- Murs antibruit,
- Talus végétalisés...

Ces mesures doivent permettre de ramener le bruit perçu par les riverains à des niveaux normaux.

Sources : BruitParif, CidB (Centre d'information sur le bruit), Le Moniteur.



10 BONNS CHOIX POUR ÉCULLY

Proposition 2

Faire respecter La réglementation



L'arrêté conjoint du 13 novembre 2017 de la Métropole de Lyon et de la Préfecture du Rhône a réaffirmé l'interdiction des poids lourds de plus de 7,5 tonnes en transit sur l'ex- autoroute A6-A7.

Pourtant aucun dispositif automatique de contrôle n'existe pour faire respecter cette interdiction, qui ne limite pas le transit des véhicules particuliers, notamment lors des départs en vacances.

Enfin, si la vitesse sera bien limitée à 70 km/h sur le Boulevard urbain, les caractéristiques de l'infrastructure (ligne droite, en pente vers Lyon) posent la question du respect de cette limitation par les automobilistes, en particulier la nuit, lorsque la circulation est plus fluide. Or, c'est précisément la nuit que les riverains ont besoin de calme...

Il est donc de la responsabilité de la Métropole de Lyon de :

- **Faire respecter la future limitation de vitesse à 70 km/h**, par la mise en place d'un radar fixe ou de tronçon.
- **Expérimenter, avec l'appui de l'État, un dispositif de péage de transit** pour lutter contre les mauvaises habitudes et inciter à l'utilisation des contournements autoroutiers existants (Rocade Est, A432 et A46).
- **Verbaliser, à l'aide de ce péage de transit, les poids lourds en transit sur le Boulevard urbain.**

Un système de péage de transit permettrait d'inciter les poids lourds et pourquoi pas les véhicules en transit à emprunter les itinéraires de contournement.



L'autoroute A6, une coupure hostile et minérale dont les abords sont à reconquérir.



Proposition 3

Reconquérir l'autoroute

L'autoroute A6 à Écully représente un ruban de plus de 40 mètres de large sur 3 kilomètres de long.

La requalification de l'autoroute et la baisse du trafic permettent d'imaginer de nouveaux usages à cet environnement aujourd'hui hostile :

- **Végétalisation de l'infrastructure** et des échangeurs, du terre-plein central et des rives de l'autoroute.
- **Restauration des continuités écologiques** de l'ancien vallon du Chalin, notamment par la création d'un écoduc sur l'échangeur du Pérollier (végétalisation d'un autopont).
- **Valorisation du ruisseau et du vallon du Chalin : aménagements d'itinéraires de promenade, mise en scène des éléments de patrimoine** (ancien lavoir du pont Louis Chirpaz).

La végétalisation de l'autoroute, notamment la plantation de nouveaux arbres, a de nombreux avantages. Elle permet :

- **La réduction de la pollution**, par l'absorption d'une partie des polluants.
- **La réduction du bruit.**
- **Le rafraîchissement de l'air**, grâce à l'ombre créée par la canopée des arbres et leur transpiration.
- **L'embellissement du paysage urbain...**

Le 12 décembre 2017, le Conseil municipal d'Écully a approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat de la Métropole, avec une réserve demandant l'ajout d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Boulevard Urbain Ouest ». L'objectif de cette OAP sera en particulier d'identifier les zones pouvant faire l'objet d'une augmentation de la végétation et le patrimoine naturel et bâti remarquable à valoriser.



Proposition 4

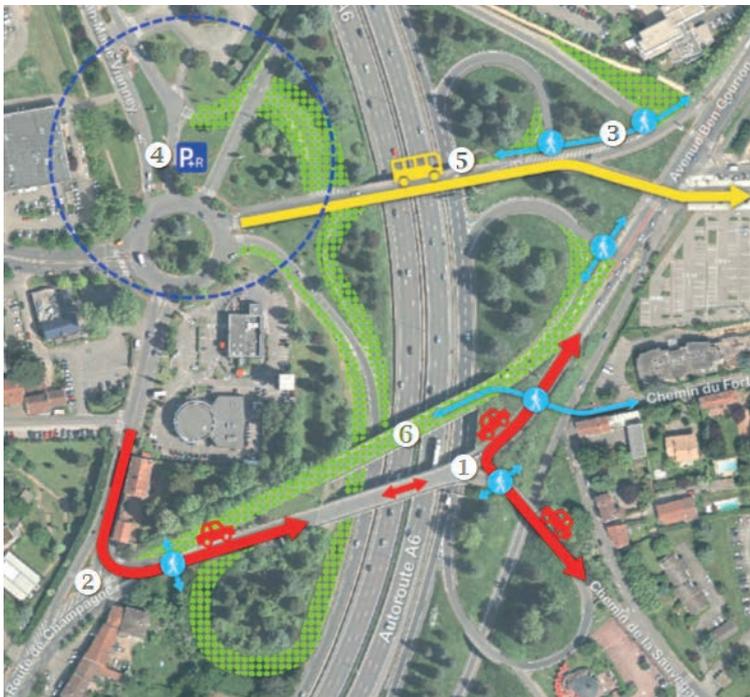
Transformer l'échangeur du Pérolier



L'échangeur du Pérolier est un héritage de l'aménagement autoroutier des années 70. Avec la requalification de l'autoroute, il est nécessaire de prévoir sa transformation en un carrefour urbain.

La Ville d'Écully propose de repenser complètement ce secteur de 8 hectares tout en s'appuyant un maximum sur l'existant afin de répondre à 4 objectifs :

- Ouvrir de nouveaux itinéraires
- Sécuriser les piétons et les cyclistes
- Faciliter l'intermodalité et diminuer le trafic avec la création d'un parc-relais multimodal
- Reconquérir l'emprise de l'échangeur au profit de la nature et du cadre de vie.



- 1 **Créer un nouvel itinéraire Écully-La Duchère** en passant l'autopont sud de la route de Champagne à double-sens et en élargissant la bretelle vers le chemin de la Sauvegarde.
- 2 **Requalifier l'entrée d'Écully** par la route de Champagne. **Créer un nouveau mouvement de tourne-à-gauche** depuis le giratoire du Pérolier (aujourd'hui impossible).
- 3 **Sécuriser les traversées piétonnes** en créant des passages protégés et en modifiant le profil des boucles autoroutières. **Créer des aménagements cyclables** sur tous les autoponts.
- 4 **Créer un parc-relais multimodal** (emplacement à déterminer) au Pérolier desservi par les lignes C6, 19, 89, S15, S16 et la future ligne expresse, ainsi qu'une station Vélo'v et autopartage.
- 5 **Créer un couloir de bus** en contre-sens vers La Duchère sur le pont de l'A6 (itinéraire de la future ligne A4).
- 6 **Végétaliser** l'autopont nord de la route de Champagne (écoduc) et les boucles autoroutières rendues inutiles par les nouveaux mouvements.

La passerelle piétonne, seul lien entre le quartier des Sources et le quartier du Pérolier, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.



Proposition 5

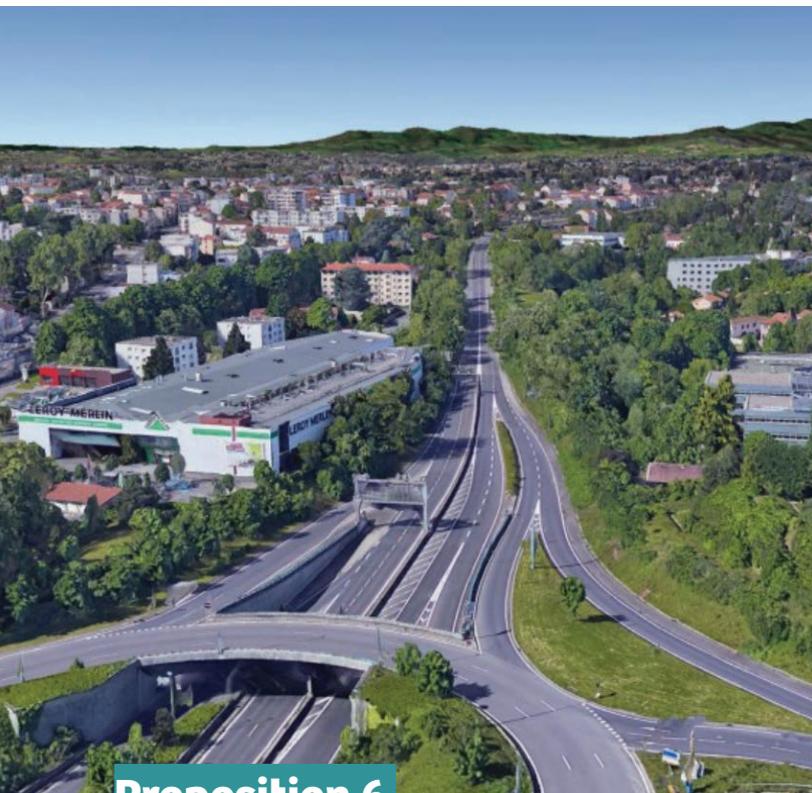
Désenclaver le quartier des Sources-Pérolier

La construction de l'autoroute A6 et de l'échangeur du Pérolier a bouleversé l'organisation spatiale de ce quartier d'Écully et de nombreux itinéraires naturels ont disparu. Le quartier des Sources s'est retrouvé isolé, imposant de nombreux détours aux habitants et favorisant l'usage de la voiture dans la commune. Le seul franchissement sécurisé de l'autoroute est actuellement une petite passerelle piétonne située entre les Sources et le Pérolier, inaccessible aux personnes à mobilité réduite, du fait de la forte pente.

La transformation de l'échangeur du Pérolier doit s'accompagner de la **création d'une liaison multimodale afin de désenclaver le quartier des Sources et du Pérolier**. Cette liaison permettrait également de **délester les ponts de l'échangeur du Pérolier et de favoriser les déplacements à pied et à vélo**.



10 BONNS CHOIX POUR ÉCULLY



Proposition 6

Réaliser en priorité le tronçon Valvert-Trois Renards de l'Anneau des Sciences

Le projet Anneau des Sciences (bouclage du périphérique lyonnais dans sa partie sud-ouest) prévoit l'enterrement du boulevard du Valvert (sur lequel passent plus de 30 000 véhicules par jour) et la création d'un échangeur au niveau du carrefour des Trois Renards, situé entre Tassin la Demi-Lune et Écully.

La Ville d'Écully demande que ce maillon essentiel du futur Anneau des Sciences soit réalisé en priorité. Afin d'en faire une infrastructure multimodale, ce projet devrait s'accompagner des actions suivantes :

- Une véritable requalification du boulevard du Valvert au profit des piétons, des cyclistes et de l'environnement naturel du ruisseau des Planches.
- La création d'une entrée de ville apaisée au niveau du carrefour Valvert/Roosevelt.
- La résorption de la coupure de l'autopont des Trois Renards entre Écully et Tassin la Demi-Lune.
- L'amélioration de l'accès à la gare d'Écully-la-Demi-Lune.



Proposition 7

Créer un itinéraire cyclable structurant Porte de Lyon - Écully - Lyon

L'usage du vélo se développe à grande vitesse dans la Métropole de Lyon. Entre 2006 et 2016, le trafic cycliste a augmenté de 370% ; entre 2016 et 2017, l'augmentation sur toute la Métropole a été de +10%*.

À l'horizon 2020, ce seront 1 000 km de voies cyclables qui seront aménagées dans la Métropole de Lyon. Écully et les communes de l'Ouest lyonnais ne doivent pas rester en marge de cette dynamique.

La requalification de l'ex-autoroute doit s'accompagner de la création d'un itinéraire cyclable structurant entre la Porte de Lyon et la ville-centre, en passant par Écully.

La création de cet itinéraire cyclable nord-sud participera pleinement à la réduction du trafic sur le futur Boulevard urbain en offrant une solution de mobilité supplémentaire, aux côtés des transports en commun, du covoiturage et du train.

*Métropole de Lyon / Eco-compteur





Itinéraire proposé pour la ligne urbaine.



Proposition 8 Créer une ligne urbaine sur le Boulevard urbain

À ce jour, la Métropole a prévu la création d'une « ligne de bus express » reliant la Porte de Lyon à Gare de Vaise, qui n'effectuerait qu'un seul arrêt au niveau du lycée horticole de Dardilly. Le centre-ville d'Écully, pourtant situé à 200 mètres du futur Boulevard urbain, ne serait donc pas desservi.

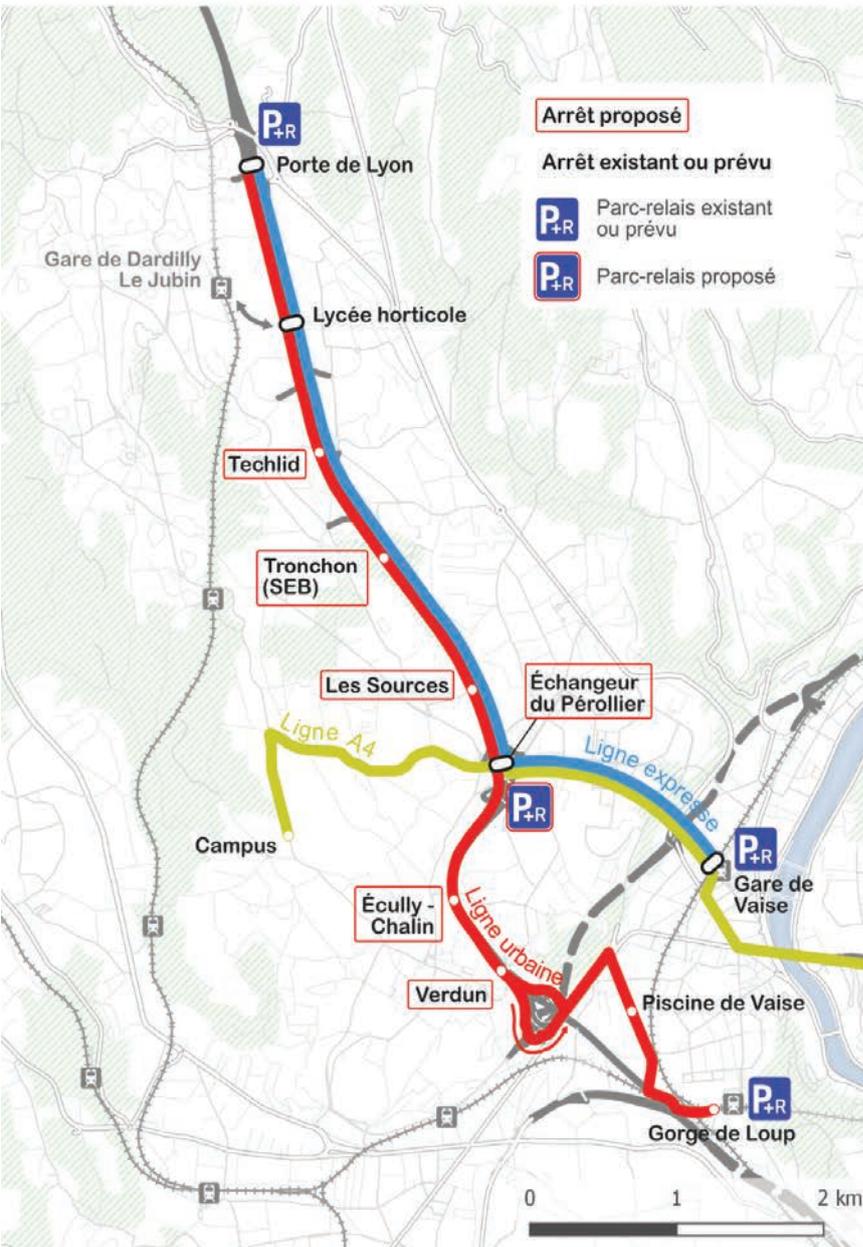
Une offre complémentaire à la ligne express est donc nécessaire. Cette ligne « urbaine¹ » effectuerait davantage d'arrêts :

- Techlid
- Tronchon (site de SEB)
- Les Sources
- Échangeur du Pérolier (P+R)
- Chemin Louis Chirpaz/Centre-ville (Écully-Chalin)
- Avenue de Verdun.

Les arrêts proposés s'appuient sur les franchissements existants (ponts, passages souterrains), sauf dans le cas du Tronchon, où la création d'une passerelle ou d'un passage souterrain est souhaitée. Ces arrêts permettraient de désenclaver certains quartiers et de favoriser les liens entre Champagne et Écully.

Un projet de territoire pourrait ainsi voir le jour autour de cette ligne de bus à haut niveau de service : densification des quartiers existants, implantations de nouvelles activités et commerces...

1 - Dénommée « Ligne express bis » lors de la réunion publique du 7 novembre 2018.





10 BONS CHOIX POUR ÉCULLY



La revitalisation du réseau ferroviaire dans l'agglomération lyonnaise est indispensable pour que certains automobilistes renoncent à leur voiture.

Proposition 9

Revitaliser la ligne de train Saint-Paul - Lozanne

Afin de diminuer le trafic sur le futur Boulevard urbain et prévenir les reports de trafic, il est indispensable d'offrir des alternatives aux automobilistes.

Le train s'inscrit pleinement dans ces alternatives, et tout particulièrement la ligne Saint-Paul-Lozanne, parallèle à l'autoroute A6.

Deux lignes de « tram-train » relient Sain-Bel ou Brignais à la gare de Lyon Saint-Paul en 42 et 25 minutes, avec des fréquences attractives. Une troisième ligne de tram-train est prévue par le Contrat de Plan État-Région entre Lozanne et Saint-Paul. Dans le cadre de la requalification de l'A6-A7, la Ville d'Écullly demande que la ligne Saint-Paul-Lozanne soit revitalisée dans les meilleurs délais. Ce chantier doit s'accompagner d'un renforcement des parc-relais TCL et SNCF à proximité des gares.

Les trois lignes de tram-train de l'Ouest lyonnais doivent s'inscrire dans un contexte de renforcement général du réseau ferroviaire dans l'agglomération lyonnaise, afin d'aller vers un véritable « RER lyonnais » (ticket unique SNCF-TCL, identité de réseau, fréquences renforcées...)

Proposition 10

Réaliser le Contournement ouest de l'agglomération lyonnaise

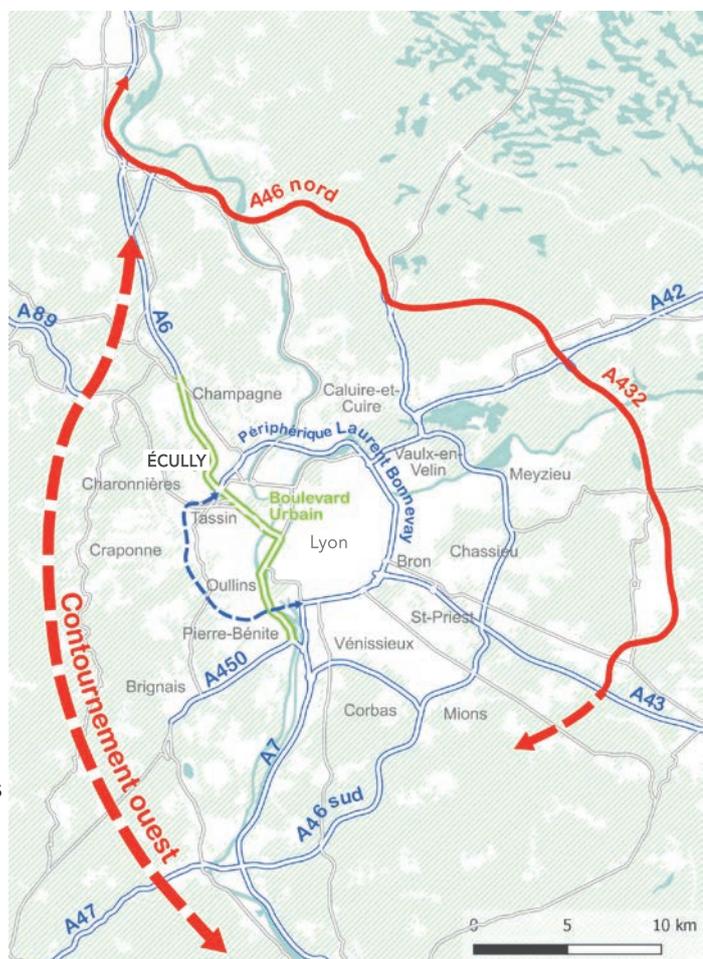
« Le maillage routier de l'agglomération nécessite d'être complété afin d'éloigner le trafic de transit européen, national et régional du cœur de l'agglomération. Pour cela, la réalisation d'un itinéraire attractif et complet de grand contournement de l'agglomération lyonnaise apparaît nécessaire. »

Cet extrait du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise, approuvé en décembre 2017, rappelle l'importance de réaliser un nouvel itinéraire de contournement autoroutier afin d'éloigner le trafic de transit des communes de la Métropole. Le texte précise, de plus, que ce contournement devra se faire à l'ouest, « car il fait passer les flux de transit de Villefranche à Vienne à l'écart de l'agglomération, tout en captant les flux issus de l'A45 [et de l'A47] et de l'A89 et en reliant mieux les agglomérations stéphanoise et roannaise à la vallée du Rhône. »

Le PDU s'inscrit lui-même dans une planification régionale (Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT) et nationale (Directive Territoriale d'Aménagement - DTA) rappelant la nécessité d'un Contournement ouest de l'agglomération lyonnaise.

Ce contournement serait exclusivement dédié au transit et ne comporterait que peu d'échangeurs, en dehors des connexions avec les infrastructures existantes (A6, A89, A450, A7). Il ne devra pas favoriser l'étalement urbain ni générer de trafic interne à l'agglomération*.

Son coût est estimé à 2 milliards d'euros, soit moins que l'Anneau des Sciences (2,5 milliards d'euros)**.



*Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire métropolitaine lyonnaise (octobre 2006).

**Commission Nationale du Débat Public, débat public sur le projet Anneau des Sciences mené du 9 novembre 2012 au 28 février 2013, dossier complet du maître d'ouvrage.



ÉCULLY

BOULEVARD URBAIN



Le futur Boulevard urbain est un enjeu déterminant pour l'avenir d'Écully et des communes de la Métropole. Pour qu'il soit une chance pour Écully, il doit s'accompagner d'une reconquête des abords de l'ancienne autoroute, de la création d'axes structurants de circulation ainsi que d'un développement conséquent des transports en commun...

La mobilisation des Écullois et des élus a permis de proposer « 10 bons choix ».

À la Métropole d'agir...
Écully sera vigilante !





Ville
d'Écully